EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **30 mars 2018 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **trente mars deux mille dix huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 23 mars 2018, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : **Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Simon POURRET, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Cyril CINEUX, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Edith CANDELIER, Jean-Christophe CERVANTES, Louis COUSTÈS, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Patricia GUILHOT, Pascal GUITTARD, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Alain LAFFONT, Marianne MAXIMI, Abdelmajid MELLOUKI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Nicole PRIEUX, Dominique ROGUE-SALLARD, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL, Guillaume VIMONT**

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : **Monique BONNET à Christine DULAC-ROUGERIE, Dominique ADENOT à Françoise NOUHEN, Alparslan COSKUN à Patricia GUILHOT, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Pierre BRENAS, Jean-Pierre LAVIGNE à Géraldine BASTIEN, Laurence SCHLIENGER à Marianne MAXIMI**

Excusé(e)s : **François BARRIÈRE**

Absent(e)s : **Anne FAUROT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX**

Secrétaire : **Marianne MAXIMI**

Monsieur Louis COUSTES arrive pendant la présentation du diaporama commun aux questions n°1 et n°2.
A la demande de Monsieur Nicolas BONNET, et après une présentation et un débat uniques, Monsieur le Maire modifie l'ordre du jour pour inverser le vote des questions n°1 et n°2.
Monsieur Nicolas BONNET quitte la séance pendant la présentation de la question n°4 et donne pouvoir à Madame Dominique ROGUE-SALLARD.
Monsieur le Maire propose de voter la question n°27 avant la question n°6 par souci de cohérence.
Monsieur Jérôme GODARD quitte la séance avant le vote de la question n°7 et donne pouvoir à Monsieur Philippe BOHELAY.

Rapport N° 34
ADHÉSION DE LA VILLE DE CLERMONT-FERRAND À LABO CITÉS (EX CRDSU)

Par délibération du 23 juin 2017, le Conseil Municipal a approuvé l'adhésion de la Ville au Centre de Ressources et d'Échanges pour le Développement Social et Urbain (CRDSU). Désormais devenu Labo Cités, cet organisme est un lieu ressource et de mise en réseau, destiné à l'ensemble des acteurs de la politique de la Ville intervenant en Auvergne-Rhône-Alpes (professionnels, élus, institutionnels, partenaires locaux, réseaux associatifs, conseils citoyens, chercheurs, formateurs…).

Pour cela le Labo Cités mobilise ces acteurs à travers des actions qui visent l'échange d'expériences, l'approfondissement des pratiques et des connaissances. Il contribue ainsi à la production d'une culture commune.

Les missions de Labo Cités sont organisées autour de quatre axes :

- Organiser les échanges d'expériences et travaux collectifs sur les savoirs et les savoir-faire et contribuer au développement des fonctionnements en réseau dans la région AURA ;
- Repérer et capitaliser des initiatives et expériences locales, dans différentes publications produites par le centre de ressources ;
- Faciliter l'accès à l'information par une veille informative, la diffusion d'informations et l'accès direct aux sources et aux ressources documentaires ;
- Accompagner certains territoires dans des expérimentations locales, des recherches-actions… .

Profiter du réseau et de connaissances de Labo Cités est un véritable atout pour la Ville, notamment dans le cadre des missions assurées par la Direction du DSU qui joue un rôle moteur dans la régénération des dynamiques partenariales et des logiques de coopération à l'échelle de chaque quartier prioritaire de Clermont-Ferrand.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de reconduire ce partenariat, pour un montant de cotisation calculé sur la base tarifaire de 0,002 € par habitant. Le montant de la cotisation proposée s'élève donc à 2 829,26 € (d'après le dernier recensement INSEE 2013).

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2018.

En conséquence, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver la ré-adhésion de la Ville au Labo Cités pour un montant financier de 2 829,26 € ;

- d'autoriser le versement, en temps utile de cette cotisation à l'association concernée.

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 12 avril 2018

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint,

Simon POURRET